

ABREVIATIONS DES NOTES DE BAS DE PAGES ET BIBLIOGRAPHIQUES

et al.

1. Abréviation utilisée **toujours en italique** pour réduire une liste de personnes, notamment d'auteurs ; s'il y en a au plus trois, on les cite tous en général. Ex : *Réponse à l'article de Martin et al. publié la semaine précédente.*

2. Abréviation utilisée pour réduire une liste de lieux. Ex : *Le français est parlé en France, en Belgique, au Canada, et al.*

et coll.

Abréviation utilisée **toujours en italique** pour réduire une liste de personnes ayant collaboré à un ouvrage cité, si elles sont quatre ou plus.

Réponse à l'article de Martin et coll. publié la semaine précédente.

ibid.

Abréviation utilisée dans les notes bibliographiques pour faire référence à un ouvrage déjà cité dans une note précédente. Les conditions d'utilisation sont que : 1°) l'ouvrage a été cité sur la même page ; 2°) il n'y a pas eu d'autre ouvrage cité entretemps. On se contente donc de mettre *ibid.* sans autre référence. Plusieurs notes successives peuvent comporter un *ibid.*, si elles font référence au même ouvrage ; elles sont nécessairement consécutives.

idem

1. De même, pareillement. On l'emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit. Il est principalement en usage dans les comptes, les inventaires, les tables, ... Par abréviation, on écrit souvent *id.*

2. Dans les références bibliographiques, indique un ouvrage cité précédemment, s'il n'y a pas eu d'autre ouvrage cité entretemps, et si les extraits auxquels on fait référence sont proches ; s'ils sont sur la même page, on utilisera *ibid.* ; s'ils sont éloignés de plus de quelques pages dans le livre, on utilisera *op. cit.* accompagné du nom de l'auteur et du numéro de page.

loc. cit.

Utilisé pour renvoyer à une note bibliographique qui a déjà été précisée auparavant.

op. cit.

Abréviation utilisée pour indiquer une référence bibliographique lorsque l'œuvre a déjà été citée ; on se contente de rappeler le ou les auteurs.

pp.

pages ; abréviation utilisée dans les références bibliographiques pour désigner une plage de numéros de pages citées. Lorsqu'il n'y a qu'une page, on utilise plutôt **p.**

Jules Carbotte, "*Face à face*, vol. 14, no. 2 (mars-avril 1993), **pp.** 12-13.

p.

page ; abréviation utilisée dans les références bibliographiques pour désigner le numéro de page citée.

Lorsqu'il y a plusieurs pages, on utilise plutôt **pp.**

Madeleine Cauboue, "*Face à face*, vol. 16, no. 6 (novembre-décembre 1995), **p.** 12.

sq.

Abréviation servant à indiquer que la référence bibliographique citée se poursuit dans la (ou les) page(s) suivante(s).

p. 59 sq. : page 59 et suivante.

pp. 59 sqq. : pages 59 et suivantes.

Source : http://fr.wiktionary.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Abr%C3%A9viations_bibliographiques (30/04/08)